



CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE HAL FAR

**Observatoire des Camps de Réfugié-e-s
Pôle Étude et Recensement des camps
Zone Europe**

ACCO Sacha
Octobre 2022

 **L'OBSE**RVATOIRE
des camps de réfugiés

PHOTO ©: MYRIAM THYES



CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE HAL FAR

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp
Installation et pérennisation du camp
Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

La législation nationale en matière d'asile
Rôle de l'Etat dans la gestion du camp
Situation et statut juridique des personnes encampées

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp
Les services assurés dans le camp
Modalités d'accès au camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

L'abri
La salubrité
Le manque de ressources
Surveillance, violence et racisme
Mouvements de contestation internes
Pour aller plus loin : au-delà du camp

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Localisation du camp de **HAL FAR**



LE CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S -
CENTRE DE DÉTENTION DE
HAL FAR SE SITUE :
• Au sud de l'île de Malte.
• 35.820 | 14.505



CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Situé au milieu de la mer Méditerranée, l'île de Malte est perçue comme l'une des **portes d'entrée de l'Union européenne**. Le nombre d'arrivées y était pourtant relativement bas au début des années 2010, y compris au moment de ladite « crise migratoire » européenne autour de 2015. Seulement, en 2017, l'Italie de Matteo Salvini adopte une politique de plus en plus protectionniste et restreint au maximum les arrivées. Celles-ci se déportent alors progressivement sur Malte qui, du fait de sa localisation entre les côtes italiennes et libyennes, fait face à partir de 2017 à une **importante augmentation** du nombre de personnes secourues en mer et débarquées dans le pays [1].

L'augmentation est donc due non pas à une volonté des personnes migrantes de se rentrer à Malte, mais à l'évolution du contexte (géo)politique menant à la hausse des débarquements sur le sol maltais [2]. Selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ces arrivées issues de sauvetages concernaient 1 445 individus en 2018 [3], 3 406 en 2019 [4] et 2 281 en 2020 [5]. En conséquence, et malgré la baisse considérable notée en 2021 avec 607 arrivées de janvier à octobre [6], les infrastructures d'accueil maltaises se trouvent être **faiblement adaptées** à cette nouvelle demande et donc **sous pression** depuis plusieurs années [7].

INSTALLATION ET PÉRENNAISON DU CAMP

Les infrastructures d'accueil maltaises sont concentrées sur certains points de l'île, dont la ville d'Hal Far au sud. Souvent simplifiée à tort comme accueillant un unique camp de migrant-e-s, la ville d'Hal Far comprend **plusieurs centres** [8] (cf photo en page 3) :

- ◆ Trois « centres ouverts » pour demandeur-se-s d'asile - plus précisément un campement de préfabriqués (connu sous le nom d'**Hal Far Tent Village**), un centre pour familles (**Hal Far Family Open Centre**) et un hangar (**Hangar Open Centre**). Le campement de préfabriqués est le principal camp de la ville, et est perçu comme « *le* » centre ouvert.
- ◆ Un centre de détention pour demandeur-se-s d'asile, dénommé **Lyster Barracks**.
- ◆ Deux centres inaugurés suite à la pandémie de COVID-19 : le **Hal Far Initial Reception Facility** (HIRC) ajouté aux services de détention en mars 2020, ainsi qu'un nouveau centre au sein du hangar en avril 2020 [9]. L'objectif de ces infrastructures était d'alléger la pression des autres centres en période de pandémie [10].

Ces infrastructures s'inscrivent chacune dans une temporalité différente. Si « *au début des années 2000, Hal Far est convertie en complexe d'accueil et d'enfermement pour migrants* » [11], le premier lieu à avoir ouvert est d'abord le centre de détention en 2002 [12]. Ancienne caserne de l'armée britannique – connue sous le nom de *Lyster Barracks* – cette prison est toujours active aujourd'hui [13].

Quant aux centres ouverts, le principal est le camp situé en face du centre de détention, ouvert en 2006 sous le nom du *Hal Far Tent Village* (le village de tentes) [14]. Depuis, celui-ci s'est pérennisé et a vu ses tentes remplacées, en 2012, par des **maisons préfabriquées** toujours en place à ce jour [15].

Viennent ensuite les centres d'accueil dédiés aux familles et aux femmes, eux-aussi installés dans d'anciennes casernes militaires [16]. En effet, les premières infrastructures ouvertes s'avèrent très inadaptées, et obligent donc à en ouvrir de nouvelles : « *en conséquence, les solutions « provisoires » se multiplient par réquisition de bâtiments, le plus souvent dans des enceintes militaires* » [17].

Enfin, l'ancien hangar à avion de la ville (*Hangar Open Centre*) accueille des migrant-e-s depuis 2008 et, bien que désaffecté en 2010 suite à un incendie, continue d'être un lieu d'habitation en raison des conteneurs environnants [18].

LA POPULATION ACCUEILLIE

Hal Far est l'un des principaux points d'accueil et d'enfermement des personnes migrantes à Malte. Il ne proposait pourtant que très peu de places initialement, le centre de détention **pouvant initialement accueillir 80 personnes**, ce qui était déjà très insuffisant [19].



La population accueillie a donc augmenté au fil du temps ; une source de 2012 fait notamment mention de 300 personnes au principal centre ouvert (l'ancien *Tent Village*, devenu camp de préfabriqués), avec des pics à 700 ou 800 personnes selon les périodes [20]. Aujourd'hui, et bien qu'il soit difficile de distinguer la population de chacune des infrastructures, il est établi que plus de **1 000 personnes** vivent dans le principal camp ouvert de la ville [21].

En 2019, année où les sauvetages en mer ont été les plus nombreux, les estimations allaient même jusqu'à 1 500 personnes pour ce centre [22]. En août 2020, le HCR a réaffirmé ce chiffre de 1 000 personnes environ, qui ne semble toutefois pas inclure les migrant-e-s du centre de détention d'Hal Far ainsi que des infrastructures environnantes (centre pour familles, hangar) [23].

Les dernières données disponibles à ce jour sont celles de l'AWAS (*Agency for the Welfare of Asylum Seekers*), l'agence gouvernementale chargée de la gestion des infrastructures d'accueil [24]. En janvier 2021, elle reportait ainsi 1 232 personnes dans l'ancien *Tent Village* et 128 personnes autour du hangar [25].



Concernant les pays d'origine, différentes nationalités ont été recensées dans les infrastructures d'Hal Far. **L'Éthiopie** et **l'Érythrée** sont notamment deux pays dont provenaient beaucoup de migrant-e-s avant même l'importante augmentation des arrivées autour de 2017 [26].

Plus récemment, avec ces nouvelles arrivées, d'autres nationalités ont également été reportées, à l'instar du **Soudan** et de la **Côte d'Ivoire** [27].

Toutefois, aucune source ne semble faire un point complet et actualisé sur la totalité des nationalités présentes dans les camps. Il reste que ces données sont cohérentes avec les informations concernant l'île toute entière.

Depuis 2018 au moins, les chiffres du HCR montrent ainsi la part non-négligeable de pays comme la Côte d'Ivoire [28] dans les arrivées à Malte, ainsi que la prépondérance de certaines provenances : principalement le Soudan, l'Érythrée et le **Nigéria** [29]. En 2021, la **Syrie** (18 % des arrivées en mer) et l'**Égypte** (8 %) apparaissaient également parmi les principales nationalités [30].

NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LE CAMP



érythréens



éthiopiens



soudanais



égyptiens



syriens



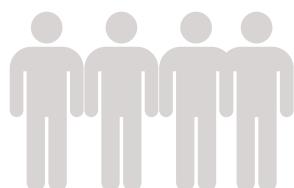
ivoiriens



nigériens



Enfin, le site d'Hal Far ayant la particularité de compter plusieurs infrastructures, il s'ensuit différentes dynamiques démographiques. En effet, comme évoqué dans la description des lieux, **certaines de ces infrastructures sont dédiées aux familles ou aux femmes** [31].



Il reste, toutefois, que la grande **majorité des migrant-e-s sont des hommes seuls**, résidant dans le principal centre ouvert de la ville (le camp de préfabriqués) [32]. Ces données sont à nouveau cohérentes avec les informations nationales puisqu'à l'échelle de l'île, entre janvier et octobre 2021, 64 % des personnes arrivées par la mer étaient des hommes, 32 % des enfants et seulement 4 % des femmes [33].

LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

LA LÉGISLATION EN MATIÈRE D'ASILE ET LE STATUT DE RÉFUGIÉ

Jusqu'en 2015, la législation de Malte concernant les personnes étrangères dépourvues de droit au séjour rendait l'étape de la **détention obligatoire**.

À ce titre, tou-te-s les demandeur-se-s d'asile, dans l'attente d'une protection internationale, étaient détenu-e-s dans des centres d'enfermement prévus à cet effet [34]. Ils pouvaient alors être enfermés jusqu'à 12 mois, voire même plus dans l'attente d'un ordre d'expulsion si leur demande de protection avait été rejetée deux fois [35]. Largement dénoncée [36], cette procédure de détention généralisée – basée sur l'**Immigration Act de 1970** – a finalement été revue en 2015.

La réforme est alors passée par deux nouveaux documents, à savoir une loi (**Reception of Asylum-seekers Regulations**) et un document de politique générale (**Strategy for the Reception of Asylum Seekers and Irregular Migrants**) [37]. D'après ces documents, la détention n'est dès lors plus qu'une **mesure exceptionnelle**, et non systématisée comme auparavant. Les demandeur-se-s d'asile doivent ainsi être reçu-e-s dans un *Initial Reception Center* (IRC) pour une première évaluation de leur cas. Seulement, la loi de 2015 prévoit toujours **six motifs** justifiant une détention pouvant aller jusqu'à 9 mois. Ainsi, à l'issue de sa première évaluation à l'IRC, un-e demandeur-se d'asile peut également être détenu-e :



- ◆ Afin de déterminer ou de vérifier son identité ou sa nationalité ;
- ◆ Afin de déterminer les éléments sur lesquels la demande est fondée et qui ne pourraient pas être obtenus en l'absence de détention, en particulier lorsqu'il existe un risque de fuite de la part du demandeur ou de la demanderesse ;
- ◆ Afin de décider, dans le cadre d'une procédure, en vertu de la loi sur l'immigration, du droit du demandeur ou de la demanderesse à entrer sur le territoire maltais ;
- ◆ Lorsque le demandeur ou la demanderesse fait l'objet d'une procédure de retour et que l'officier principal chargé de l'immigration peut prouver qu'il existe des motifs raisonnables de croire que le demandeur ou la demanderesse introduit une demande de protection internationale dans le seul but de retarder ou de faire échouer l'exécution de la décision de retour ;
- ◆ Lorsque la protection de la sécurité nationale ou de l'ordre public l'exige ;
- ◆ Lorsque, conformément à l'article 28 du règlement n°604/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale, le demandeur ou la demanderesse est concerné-e par une procédure Dublin [38].

Les individus, arrivés par leurs propres moyens ou débarqués suite à un sauvetage en mer, doivent donc légalement suivre un entretien avec la police de l'immigration, être reçus à l'IRC pour leur première évaluation puis dirigés vers un centre ouvert (ou un centre de détention dans les six cas présentés) [39].

En d'autres termes, officiellement, la détention pour les demandeur-se-s d'asile devrait désormais être une mesure d'exception relative aux cas ci-dessus. Pourtant, dans les faits, celle-ci reste très utilisée par les autorités, peu importe la façon dont les individus sont arrivés [40]. L'État maltais s'empare alors parfois de motifs tels que les contrôles sanitaires ou la santé publique afin de détenir des individus **jusqu'à 100 jours sans base légale** [41]. En 2019, cette pratique a d'ailleurs été invalidée par un tribunal maltais, à la suite d'un recours introduit par six demandeur-se-s d'asile [42].

SITUATION ET STATUT JURIDIQUE DES PERSONNES ENCAMPÉES

Il ressort de la législation maltaise concernant la demande d'asile et le statut de réfugié que les personnes « encampées » à Hal Far peuvent l'être dans deux configurations différentes : soit en **centre ouvert**, soit en **centre de détention**.

Dans les deux cas, ces individus peuvent tout à fait être demandeur-se-s d'asile, c'est-à-dire avoir soumis une demande d'asile à leur arrivée sur le territoire.

Pour autant, cette demande ne leur garantit pas réellement une place à Hal Far : « **Au bout d'un an ou moins, les résidents de Hal Far sont mis à la porte pour faire de la place aux nouveaux arrivants** », écrivait en 2019 une journaliste d'*InfoMigrants* en reportage dans la ville [43].

RÔLE DE L'ÉTAT DANS LA GESTION DU CAMP

L'**État maltais** joue un rôle prépondérant dans la gestion des infrastructures d'Hal Far, puisqu'il en est l'**unique responsable**.

Qu'il s'agisse des camps ouverts ou du centre de détention, ces structures sont en effet gérées par les autorités maltaises, et plus précisément par l'**agence gouvernementale AWAS** (*Agency for the Welfare of Asylum Seekers*) [44].

Toutefois, depuis l'ouverture du centre de détention en 2002, les principales décisions ont été prises les années suivantes et ne concernent que l'extension de lieux « d'accueil » provisoires et du nombre de places disponibles [45]. En d'autres termes, **aucune solution pérenne en matière d'accueil ne semble avoir été envisagée depuis**.

En 2017, le gouvernement avait même prévu un projet de relocalisation d'environ 160 demandeur-se-s d'asile du centre de Marsa – en cours de fermeture – vers Hal Far, avant d'y renoncer suite aux protestations de la population locale [46].

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP

L'Etat maltais

Comme expliqué précédemment (voir 2.3), l'État maltais est le gestionnaire des infrastructures d'Hal Far et collabore très peu avec des acteurs extérieurs.

La gestion du camp de préfabriqués, notamment, s'avère être particulièrement opaque et les **journalistes** de même que les représentants d'**ONG** y sont régulièrement **maintenus à l'extérieur**, notamment lorsqu'ils se rendent à Hal Far à la suite d'épisodes de tensions [47].

La **présence policière et militaire** se veut même **très importante** aux abords du camp [48]. En outre, le centre de détention est lui aussi faiblement accessible aux acteurs non-étatiques, les ONG ayant été par exemple interdites d'y pénétrer pour constater les conditions de détention réputées insalubres et désastreuses au début de l'année 2021 [49].

Les ONG

Concernant les ONG, celles-ci jouent principalement un **rôle de contestation et de plaidoyer**. En 2014, selon la presse nationale, les principales étaient l'*Aditus Foundation* [50], *Integra Foundation* [51], *Jesuit Refugee Service Malta* [52], *KOPIN* [53], *People for Change Foundation* [54] et *SOS Malta* [55], toutes **dénonçant** de longue date **la politique de détention systématique** de Malte [56].

Cependant, si ces organisations existent toujours, les informations à leur sujet sont aujourd'hui lacunaires, et la réalité des programmes menés sur le terrain n'est pas connue. En revanche, fin 2018 est née une association du nom d'**Hal Far Outreach** [57] dont les activités concernent surtout la distribution de vêtements, l'information-orientation ainsi que la dispense de cours d'anglais [58]. Enfin, il convient également de noter la présence à Hal Far du **Pope John XXIII Peace Laboratory** : fondé en 1971 à Hal Far par le Père Dionysius Mintoff, cette organisation mène des programmes de soutien aux demandeur-se-s d'asile et aux migrant-e-s dans la zone [59].

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

Peu d'informations sont disponibles concernant les services assurés. La documentation vient donc à manquer en ce qui concerne la nourriture, l'éducation, l'intégration socio-économique, le traitement des déchets ou encore la sécurité, ce qui peut également signifier le **faible dynamisme de l'État** maltais dans sa gestion du camp. Des éclaircissements peuvent toutefois être apportés sur deux points :

SANTÉ

Si l'État maltais est l'unique gestionnaire des infrastructures d'Hal Far, il bénéficie de l'aide de la **Croix-Rouge** sur le volet médical [60]. Cette dernière a notamment augmenté son personnel médical depuis l'émergence du **COVID-19**, en gérant une installation médicale directement sur le camp de préfabriqués [61].

MISE À L'ABRI

La principale infrastructure d'Hal Far, à savoir le centre ouvert, a longtemps été composée de **tentes**. Celles-ci ont finalement été **remplacées par des bâtiments préfabriqués** en 2012 (un projet financé à 80 % par le Fonds européen pour les réfugiés au titre des mesures d'urgence) [62]. Depuis, ces préfabriqués sont censés chacun accueillir **six individus** [63]. Dans les faits, ils ne sont toutefois pas exempts de critiques : **huit à dix personnes** y seraient souvent entassées [64].



Le village de tentes, avant l'installation des préfabriqués

PHOTO ©: MYRIAM THYES

MODALITÉS D'ACCÈS AU CAMP

Le **centre de détention** d'Hal Far fait évidemment l'objet d'un **accès fermé**, les détenus étant privés de leur liberté de mouvement. En revanche, les **autres infrastructures** de la ville – et tout particulièrement le camp de préfabriqués – se veulent être des **camps « ouverts »**. Pour autant, l'entrée et la sortie n'y sont pas tout à fait libres : les migrant-e-s voient leurs **déplacements largement surveillés** [65].

Ils doivent même pointer plusieurs fois par semaine auprès de l'administration du camp s'ils veulent continuer à bénéficier de leur allocation [66].

Cette modalité n'est d'ailleurs pas nouvelle ; dès 2009, un observateur s'étant rendu dans ce qui était alors le « village de tentes » (devenu le camp de préfabriqués) rapportait que les migrant-e-s devaient signer un registre trois fois par semaine pour recevoir leur allocation afin de réaliser leurs dépenses quotidiennes [67].

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

L'ABRI

Depuis plusieurs années, l'augmentation des arrivées à Malte contraste avec les **capacités d'accueil limitées** des infrastructures sur l'île [68]. Les différents centres d'Hal Far sont particulièrement sollicités et régulièrement décrits comme **saturés**.

À cet égard, il est frappant de noter qu'en 2004, à la suite d'une visite, le commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe Álvaro Gil-Robles écrivait déjà : « *Les conditions rencontrées dans le centre Hal Far [...] sont en grande partie similaires en matière de surpopulation et de promiscuité, d'absence d'activités mais aussi de salubrité. J'ai pu constater que les personnes détenues dans ce centre vivaient, elles aussi, de façon entassée et que le centre était dénué de structures adéquates à l'accueil et à la récréation d'un nombre si important de détenus* » [69].

Si ce rapport ne concernait que le centre de détention de la ville, il permet donc de montrer que le problème n'est ni nouveau ni récent.

Les témoignages faisant état de l'**entassement des migrant-e-s** au sein des infrastructures d'Hal Far se font toutefois de plus en plus fréquents depuis 2019, année où les arrivées ont été les plus nombreuses.

Les logements préfabriqués du principal camp ouvert accueillent ainsi chacun au minimum **six personnes dans des espaces réduits** [70].

Certains migrant-e-s disent même être jusqu'à une **dizaine par abri** [71]. En outre, leurs logements sont pour la plupart perméables aux conditions climatiques : beaucoup prennent l'eau dès qu'il pleut, et ne disposent ni de ventilateurs en été ni de chauffage en hiver [72].

Enfin, si un centre dédié à l'accueil des familles existe au-delà du principal camp ouvert, les **problèmes d'isolation** (« *Il n'y a pas de chauffage et on ne peut pas en apporter un sous prétexte de maintenir la sécurité publique* » [73]) **et de saturation** (« *Nous devons constamment attendre notre tour pour avoir accès à l'unique salle de bain qui n'a même pas de portes. Quant à la cuisine, on est dix familles à se la partager* » [74]) y sont les mêmes.

Cet entassement des publics migrants, déjà problématique en temps normal, s'est révélé encore plus dangereux avec l'émergence de la **pandémie** de COVID-19. Des **clusters** sont nés au sein des centres, la forte promiscuité entre migrant-e-s ne permettant pas du tout un auto-isolement efficace [75]. Une quarantaine sous surveillance de l'armée a ainsi été mise en place pour tout le centre ouvert d'avril à mai 2020 [76].

Cependant, les nouveaux centres ouverts à Hal Far par l'État maltais pour désengorger les différentes structures au vu de la pandémie présentent eux-mêmes des conditions très difficiles. Dans un rapport de mars 2021 faisant suite à une visite, le Comité pour la prévention de la torture (CPT) du Conseil de l'Europe alerte ainsi sur le fait que le Hal Far Initial Reception Facility (HIRC), ouvert en mars 2020, comprenait des **dortoirs de 12 lits pour des pièces ne devant normalement pas accueillir plus de 5 personnes** [77].



L'entassement des migrants dans le hangar (photo ci-dessus) et une tente (photo ci-dessous)

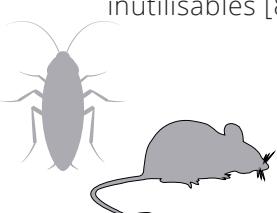


LA SALUBRITÉ

Également décelée comme problème majeur par le commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe en 2004, l'insalubrité des infrastructures pour migrant-e-s d'Hal Far a largement persisté dans le temps [78].

Au début des années 2010, le hangar de la ville avait déjà été mis en lumière pour les **conditions de vie particulièrement sordides** qu'il imposait aux familles hébergées : odeurs d'égouts, absence de matelas, de lumière, ordures près des tentes, présence de rats [79] etc.

Les **parties communes** – cuisine, toilettes et espaces de douche – étaient **partagées par des centaines de personnes** et **non-entretenues**, si bien qu'elles devenaient extrêmement sales et inutilisables [80].



Si les témoignages sur le hangar se font plus rares aujourd'hui, la **présence de rats**, de **cafards** ou le **manque d'eau potable** sont encore d'actualité sur plusieurs infrastructures de la ville [81].

Les salles de bain communes du camp ouvert de préfabriqués, par exemple, sont décrites comme extrêmement insalubres (« **de la mousse et des écosystèmes entiers [...] s'y forment** » [82]).

Plus récemment encore, les conditions sanitaires des centres ouverts à Hal Far suite à la pandémie de COVID-19 ont fait l'objet de dénonciations. Suite au rapport du Conseil de l'Europe évoquant des **conditions de vie assimilables à des traitements inhumains et dégradants** [83], le *Times of Malta* a ainsi publié des photos de l'intérieur du *Hal Far Initial Reception Facility*, et plus particulièrement du bâtiment réservé aux individus testés positifs au COVID-19. Ces photos, datées de janvier 2021, montrent des locaux très délabrés et sales, avec des toilettes extrêmement insalubres et des murs moisis [84].

LE MANQUE DE RESSOURCES

Au-delà de la promiscuité et de l'insalubrité des lieux de vie pour les migrant-e-s, la précarité et le manque de ressources sont fréquemment évoqués comme posant des difficultés quotidiennes à Hal Far [85]. Les demandeur-se-s d'asile reçoivent certes – en théorie – une **aide mensuelle** de 130€ par mois et 60€ par enfant, mais cela s'avère très **insuffisant** au quotidien [86]. De nombreux témoignages font ainsi état de difficultés pour s'alimenter et vivre décemment dans ces centres [87].





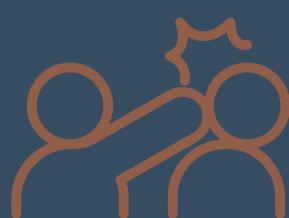
SURVEILLANCE, VIOLENCE, RACISME

Comme indiqué dans l'étude des modalités d'accès au camp (*voir 3.2*), même dans les infrastructures dites ouvertes comme le camp de préfabriqués ou le centre pour familles, les migrant-e-s voient leurs **déplacements largement surveillés** [88].

Il est notamment d'usage de leur faire signer un **registre** plusieurs fois par semaine, sans quoi les demandeur-se-s d'asile verraienr leur allocation mensuelle suspendue [89].

Partant de là, la **menace de couper l'aide financière** est un instrument qui serait souvent manié par l'administration et les gardiens des centres, par exemple pour empêcher les enfants de jouer hors de leur chambre [90]. Ce qui permet également de mentionner que **l'enfermement des demandeur-se-s d'asile dans leur chambre** n'est pas un cas isolé ; dans son rapport de mars 2021, le Conseil de l'Europe affirmait que plusieurs détenus du *Hal Far Initial Reception Facility* sont **enfermés 24 heures par jour** sans sortie ni activité [91].

La surveillance du camp assurée par les gardiens peut aller jusqu'à prendre la forme de **violences physiques** sur les individus. Plusieurs migrant-e-s, accusé-e-s d'ébriété dans le camp, auraient ainsi été violenté-e-s [92].



MOUVEMENTS DE CONTESTATION INTERNES



Pire, à ces violences s'ajouteraient une **dimension raciste** envers les demandeur-se-s d'asile ; en avril 2019, un jeune Ivoirien d'*Hal Far* avait été tué par balle par deux soldats près du centre, l'un d'eux admettant l'avoir ciblé parce que noir [93]. La question du racisme ne se limiterait pas à cet épisode tragique, et serait diffuse et fréquente dans le rapport entretenu entre le personnel maltais et les migrant-e-s [94].

En réaction aux conditions de vie très difficiles que connaissent les migrant-e-s à *Hal Far*, **plusieurs mouvements de contestation sont nés** et naissent encore au sein même des infrastructures.

Ceux-ci peuvent même aller jusqu'à prendre une tournure violente. Fin février 2014, la visite de quatre député.e.s de la commission des affaires sociales au sein des infrastructures pour migrant-e-s d'*Hal Far* a en effet provoqué une importante **manifestation** des demandeur-se-s d'asile enfermé-e-s au centre de détention [95]. Une vingtaine environ auraient détérioré les baraquements, les sommiers et les meubles [96]. La police et les forces armées étaient alors intervenues, allant jusqu'à tirer des balles en caoutchouc « en guise d'avertissement » selon les autorités [97]. Dès le lendemain des événements, sept hommes avaient été condamnés à un an de prison avec un sursis de deux ans, après avoir plaidé coupable [98].

Plus récemment, les centres de détention notamment ont été particulièrement en proie aux **manifestations internes** ; à Hal Far comme dans les autres centres du pays, les migrant-e-s y **réclament une amélioration de leurs conditions de vie** [99]. Les détenus accrochent par exemple des banderoles aux grilles qui les enferment, afin d'alerter sur leur situation précaire [100].

S'ils ne sont pas fréquents, ces évènements ne sont pas pour autant isolés, et les infrastructures d'Hal Far peuvent connaître de fortes montées de tension à tout moment. La dernière particulièrement marquante en date remonte au mois d'octobre 2019.

Un soir, selon les autorités maltaises, un pensionnaire du camp de préfabriqués rentre en état d'ébriété et se voit refuser l'entrée par un gardien suivant le règlement [101]. De là s'engagent alors de vives altercations entre plusieurs migrant-e-s du camp réclamant de meilleures conditions et l'administration, à tel point que cinq voitures du personnel sont brûlées ainsi que des bureaux détériorés [102]. Cette soirée d'émeutes a alors débouché sur l'intervention de la police, qui a procédé à 107 arrestations [103]. Près de 100 migrants seront poursuivis en justice, certains admettant leur participation ; ils seront alors condamnés à six semaines de prison [104].

POUR ALLER PLUS LOIN: AU-DELÀ DU CAMPS

Les infrastructures d'Hal Far présentent donc de nombreux problèmes majeurs, qui rendent le quotidien des migrant-e-s particulièrement difficile.

Pour autant, ces difficultés ne s'arrêtent pas à la porte du camp. En effet, **après un an environ, les résident-e-s du centre ouvert d'Hal Far sont souvent contraint-e-s par l'administration de quitter le camp** [105]. Ils doivent trouver un nouvel abri, alors même qu'ils ne disposent généralement que de très peu de ressources. Or, **plusieurs textes maltais criminalisent le sans-abrisme**.

Selon des chiffres de 2018, 18 personnes avaient même été traduites en justice au motif qu'elles menaient une vie de vagabond [106]. Juridiquement, le code pénal interdit en fait de « demander l'aumône » dans les lieux publics [107]. Mais diverses législations locales vont plus loin, à l'instar de Birkirkara, la deuxième plus grande localité du pays qui a décidé, en 2019, de criminaliser le fait de dormir dans ses jardins publics [108]. Elle rejoignait alors Marsa et Hamrun, deux autres localités à avoir purement et simplement interdit le vagabondage [109].

Dans ce contexte, beaucoup de migrant-e-s se trouvent être victimes de marchands de sommeil et de personnes profitant de leur situation [110]. C'est ainsi que jusqu'en 2019, à quelques mètres seulement des infrastructures pour migrant-e-s, un immeuble surnommé « China House » logeait des dizaines de migrant-e-s dans des conditions extrêmement insalubres, le tout pour 100€ par mois [111]. Ils en ont, depuis, été expulsés par le propriétaire [112].

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- [1] A.-D. LOUARN, « Reportage : à Malte, tous les migrants passent par la case prison », InfoMigrants, 30 octobre 2019, <https://www.infomigrants.net/fr/post/20464/reportage--a-malte-tous-les-migrants-passent-par-la-case-prison>, consulté le 30 décembre 2021.
- [2] GISTI, Détenzione dei migrant·es à Malte : le chantage au débarquement, juin 2021, p. 3, https://www.gisti.org/IMG/pdf/hc_rapport_gisti-migreurop_malte_2021-dec.pdf.
- [3] UNHCR Malta, Figures at a Glance, mis à jour au 31 octobre 2021, <https://www.unhcr.org/mt/figures-at-a-glance>.
- [4] UNHCR, MALTA Sea Arrivals (January – December 2019), janvier 2020, p. 1, https://www.unhcr.org/mt/wp-content/uploads/sites/54/2020/05/Malta-Sea-Arrivals-and-Asylum-Statistics_2019_UNHCRFactsheet_allyear.pdf.
- [5] UNHCR, MALTA Sea Arrivals (January – December 2020), janvier 2021, p. 1, https://www.unhcr.org/mt/wp-content/uploads/sites/54/2021/01/Malta-Sea-Arrivals-and-Asylum-Statistics_UNHCR_2020_27.01.2021_.pdf.
- [6] UNHCR, MALTA Factsheet (31 October 2021), octobre 2021, p. 1, https://www.unhcr.org/mt/wp-content/uploads/sites/54/2021/11/Malta-Sea-Arrivals-and-Asylum-Statistics_UNHCR_Oct2021.pdf.
- [7] ALJAZEERA, « Rioting migrants demanding freedom torch cars in Malta », Aljazeera, 21 octobre 2019, <https://www.aljazeera.com/news/2019/10/21/rioting-migrants-demanding-freedom-torch-cars-in-malta/>, consulté le 30 décembre 2021.
- [8] L. LEMAIRE, « Voyage hétéropique à Hal Far, Malte, Léa Lemaire, septembre 2013 », Enigmur, 11 mars 2014, <https://enigmur.hypotheses.org/3466>, consulté le 30 décembre 2021.
- [9] CONSEIL DE L'EUROPE, Response of the Maltese Government to the report of the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) on its visit to Malta from 17 to 22 September 2020, 10 mars 2021, pp. 11-13, <https://rm.coe.int/1680a1b878>.
- [10] *Ibid*, p. 13.
- [11] C. RODIER et C. TEULE, « Enfermement des étrangers : l'Europe sous la menace du syndrome maltais », Cultures & Conflits, 2005, <https://journals.openedition.org/conflits/1752>.
- [12] *Ibid*.
- [13] ALJAZEERA, « Rioting migrants demanding freedom torch cars in Malta », op. cit.
- [14] L. LEMAIRE, « Voyage hétéropique à Hal Far, Malte, Léa Lemaire, septembre 2013 », op. cit.
- [15] M. DALLI, « Pre-fabricated homes to replace tents at Hal Far village », MaltaToday, 19 avril 2012, <https://www.maltatoday.com.mt/news/national/17585/pre-fabricated-homes-to-replace-tents-at-hal-far-village-20120419#.Yc234C1zhQJ>, consulté le 30 décembre 2021.
- [16] L. LEMAIRE, « Voyage hétéropique à Hal Far, Malte, Léa Lemaire, septembre 2013 », op. cit.
- [17] C. RODIER et C. TEULE, « Enfermement des étrangers : l'Europe sous la menace du syndrome maltais », op. cit.
- [18] L. LEMAIRE, « La frontiérisation de Malte : des centres fermés aux « citoyens-déTECTives » », Champ pénal/Penal field [En ligne], mai 2021, <https://journals.openedition.org/champpenal/12604>.
- [19] C. RODIER et C. TEULE, « Enfermement des étrangers : l'Europe sous la menace du syndrome maltais », op. cit.
- [20] M. DALLI, « Pre-fabricated homes to replace tents at Hal Far village », op. cit.
- [21] K. AZZOPARDI, « Hal Far migrant open centre under lockdown », MaltaToday, 6 avril 2020, https://www.maltatoday.com.mt/news/national/101508/watch_hal_far_migrant_open_centre_under_lockdown#.Yc2-vi1zh0t, consulté le 30 décembre 2021.
- [22] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », InfoMigrants, 1er novembre 2019, <https://www.infomigrants.net/fr/post/20544/malnutrition-vetuste-et-violences-policieres-le-quotidien-infernal-des-migrants-du-centre-de-hal-far-a-malte>, consulté le 30 décembre 2021.
- [23] E. WALLIS, « Malta: 1,000 migrants quarantined after eight test positive for coronavirus », InfoMigrants, 6 avril 2020, <https://www.infomigrants.net/en/post/23890/malta-1000-migrants-quarantined-after-eight-test-positive-for-coronavirus>, consulté le 30 décembre 2021.
- [24] L'agence dispose d'un site internet disponible en anglais : <https://homeaffairs.gov.mt/en/MHAS-Departments/awas/Pages/AWAS.aspx>.
- [25] ASYLUM IN EUROPE, « Types of accomodation: Malta », 19 mai 2021, <https://asylumineurope.org/reports/country/malta/reception-n-conditions/housing/types-accommodation/>, consulté le 10 février 2022.
- [26] M. SAID, « Asylum seekers fear for health of women, children inside Hal Far hangar », MaltaToday, 22 avril 2011, <https://www.maltatoday.com.mt/news/national/34382/asylum-seekers-fear-for-health-of-women-children-inside-hal-far-hangar-slideshow#.Yc3Gki1zh0t>, consulté le 30 décembre 2021.
- [27] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.
- [28] UNHCR, MALTA Sea Arrivals (January – December 2019), op. cit.
- [29] E. WALLIS, « Malta: 1,000 migrants quarantined after eight test positive for coronavirus », op. cit. ; UNHCR, MALTA Sea Arrivals (January – December 2020), op. cit.
- [30] UNHCR, MALTA Factsheet (31 October 2021), op. cit.
- [31] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.
- [32] *Ibid*.
- [33] UNHCR, MALTA Factsheet (31 October 2021), op. cit.
- [34] GISTI, Détenzione dei migrant·es à Malte : le chantage au débarquement, op. cit, p. 5.
- [35] R. PECORELLA, « Update 6 | Shots fired during Hal Far protest », MaltaToday, 25 février 2014, <https://www.maltatoday.com.mt/news/national/36576/protests-at-hal-far-detention-centre-20140225#.YdoYOC1zhQJ>, consulté le 8 janvier 2022.
- [36] MALTATODAY, « NGOs speak out against detention policy », MaltaToday, 26 février 2014, <https://www.maltatoday.com.mt/news/national/36531/ngos-speak-out-against-detention-policy-20140226#.YdoZTC1zhQL>, consulté le 8 janvier 2022.
- [37] GISTI, Détenzione dei migrant·es à Malte : le chantage au débarquement, op. cit, p. 5.

[38] Ces précisions sont issues de la loi sur la réception des demandeur·se·s d'asile, amendée en 2015 et disponible (en anglais) : <https://legislation.mt/eli/sl/420.6/eng/pdf>. Voir aussi, sur la nouvelle stratégie maltaise évoquée, le document de politique générale dit *Strategy for the Reception of Asylum Seekers and Irregular Migrants* (en anglais) : https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2016/01/resources_migration_strategy_december_2015.pdf.

[39] GISTI, Détention des migrant·es à Malte : le chantage au débarquement, op. cit. p. 8.

[40] A.-D. LOUARN, « Reportage : à Malte, tous les migrants passent par la case prison », op. cit.

[41] *Ibid.*

[42] E. BRINCAT, « Migrants' detention beyond 10 weeks 'on health grounds' is unlawful - court », Times of Malta, 21 octobre 2019, <https://timesofmalta.com/articles/view/migrants-detention-beyond-10-weeks-on-health-grounds-is-unlawful-court.743718>, consulté le 8 janvier 2022.

[43] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.

[44] L'agence dispose d'un site internet disponible en anglais : <https://homeaffairs.gov.mt/en/MHAS-Departments/awas/Pages/AWAS.aspx>.

[45] C. RODIER et C. TEULE, « Enfermement des étrangers : l'Europe sous la menace du syndrome maltais », op. cit.

[46] M. DALLI, « Closing down Marsa open centre: government reconsiders move to Hal Far », MaltaToday, 11 septembre 2017, https://www.maltatoday.com.mt/news/national/80364/closing_down_marsa_open_centre_government_reconsiders_move_to_hal_far#.YdoaZS1zhQK, consulté le 8 janvier 2022.

[47] K. SANSONE, « 107 migrants held over Hal Far riot », MaltaToday, 21 octobre 2019, <https://www.maltatoday.com.mt/news/national/98137/watch-police-officers-enter-the-hal-far-open-centre#.YdzJeC1zh0v>, consulté le 10 janvier 2022.

[48] K. AZZOPARDI, « Hal Far migrant open centre under lockdown », op. cit.

[49] S. SANDERSON, « Reports of dire conditions in Maltese camp as government plans change in migration approach », op. cit.

[50] Le site internet de l'Aditus Foundation : <https://aditus.org.mt/>.

[51] La page Facebook de l'Integra Foundation : https://www.facebook.com/integrafoundation/?ref=page_internal.

[52] Le site internet du JRS Malta : <https://jrs.net/fr/pays/malte/>.

[53] Le site internet de KOPIN : <https://kopin.org/>.

[54] Le site internet de la People for Change Foundation : <https://www.pfcmalta.org/>.

[55] Le site internet de SOS Malta : <http://www.sosmalta.org/home?l=1>.

[56] MALTATODAY, « NGOs speak out against detention policy », op. cit.

[57] Le site internet d'Hal Far Outreach : <https://halfaroutreach.org/>.

[58] HAL FAR OUTREACH, Hal Far Outreach Annual Report 2020, août 2021, <https://halfaroutreach.files.wordpress.com/2021/08/annual-report-2020.pdf>, p. 7.

[59] TIMES OF MALTA, « Pope personally congratulates Fr Dionysius Mintoff on 90th birthday », Times of Malta, 7 avril 2021, <https://timesofmalta.com/articles/view/pope-personally-congratulates-fr-dionysius-mintoff-on-90th-birthday.863211>, consulté le 10 janvier 2022.

[60] K. AZZOPARDI, « Hal Far migrant open centre under lockdown », op. cit.

[61] E. WALLIS, « Malta: 1,000 migrants quarantined after eight test positive for coronavirus », op. cit.

[62] M. DALLI, « Pre-fabricated homes to replace tents at Hal Far village », op. cit.

[63] *Ibid.*

[64] A.-D. LOUARN, « "En Italie, des passeurs nous font croire qu'on peut aller travailler à Malte et gagner de l'argent, c'est faux" », InfoMigrants, 15 octobre 2019, <https://www.infomigrants.net/fr/post/20160/en-italie-des-passeurs-nous-font-croire-quon-peut-aller-travailler-a-malte-et-gagner-de-largent-cest-faux>, consulté le 12 janvier 2022 ; J. BONNICI, « 'Terrified' Overcrowded Hal Far Centre Residents Are Living In Constant Fear Over COVID-19 Outbreak And Weak Preventative Measures », Lovin Malta, 14 avril 2020, <https://lovinmalta.com/news/terrified-overcrowded-hal-far-centre-residents-are-living-in-constant-fear-over-covid-19-outbreak-and-weak-preventative-measures/>, consulté le 12 janvier 2022.

[65] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.

[66] *Ibid.*

[67] M. STAVROU, « Life in the 'Tent Village': Africans in Hal Far, Malta », TheDigitalJournalist, juillet 2009, <http://digitaljournalist.org/issue0907/life-in-the-tent-village-africans-in-hal-far-malta.html>, consulté le 30 décembre 2021.

[68] ALJAZEERA, « Rioting migrants demanding freedom torch cars in Malta », op. cit.

[69] C. RODIER et C. TEULE, « Enfermement des étrangers : l'Europe sous la menace du syndrome maltais », op. cit.

[70] M. DALLI, « Pre-fabricated homes to replace tents at Hal Far village », op. cit.

[71] A.-D. LOUARN, « "En Italie, des passeurs nous font croire qu'on peut aller travailler à Malte et gagner de l'argent, c'est faux" », op. cit. ; J. BONNICI, « 'Terrified' Overcrowded Hal Far Centre Residents Are Living In Constant Fear Over COVID-19 Outbreak And Weak Preventative Measures », op. cit.

[72] A.-D. LOUARN, « En Italie, des passeurs nous font croire qu'on peut aller travailler à Malte et gagner de l'argent, c'est faux », op. cit. ; A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.

[73] *Ibid.*

[74] *Ibid.*

[75] K. AZZOPARDI, « Hal Far migrant open centre under lockdown », op. cit.

[76] *Ibid.* ; T. DIACONO, « Quarantine At Hal Far Open Centre Will Be Lifted At Midnight After 38 Days », Lovin Malta, 13 mai 2020, <https://lovinmalta.com/news/after-38-days-quarantine-at-hal-far-open-centre-will-be-lifted-at-midnight/>, consulté le 12 janvier 2022.

[77] CONSEIL DE L'EUROPE, Report to the Maltese Government on the visit to Malta carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 17 to 22 September 2020, 10 mars 2021, <https://rm.coe.int/1680a1b877>, p. 18.

[78] C. RODIER et C. TEULE, « Enfermement des étrangers : l'Europe sous la menace du syndrome maltais », op. cit.

[79] M. SAID, « Asylum seekers fear for health of women, children inside Hal Far hangar », op. cit.

[80] *Ibid.*

[81] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.

- [82] J. BONNICI, « 'Terrified' Overcrowded Hal Far Centre Residents Are Living In Constant Fear Over COVID-19 Outbreak And Weak Preventative Measures », op. cit.
- [83] CONSEIL DE L'EUROPE, Report to the Maltese Government on the visit to Malta carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 17 to 22 September 2020, op. cit, p. 18.
- [84] J. DELIA, « In pictures: The filthy conditions inside a COVID-19 unit for asylum seekers », Times of Malta, 16 mars 2021, <https://timesofmalta.com/articles/view/in-pictures-the-filthy-conditions-inside-a-covid-19-unit-for-asylum.858319>, consulté le 12 janvier 2022.
- [85] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit. ; A.-D. LOUARN, « En Italie, des passeurs nous font croire qu'on peut aller travailler à Malte et gagner de l'argent, c'est faux », op. cit. ; M. STAVROU, « Life in the 'Tent Village': Africans in Hal Far, Malta », op. cit.
- [86] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.
- [87] A.-D. LOUARN, « En Italie, des passeurs nous font croire qu'on peut aller travailler à Malte et gagner de l'argent, c'est faux », op. cit.
- [88] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.
- [89] M. STAVROU, « Life in the 'Tent Village': Africans in Hal Far, Malta », op. cit.
- [90] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.
- [91] CONSEIL DE L'EUROPE, Report to the Maltese Government on the visit to Malta carried out by the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) from 17 to 22 September 2020, op. cit, p. 18.
- [92] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.
- [93] INFOMIGRANTS, « Un migrant ivoirien tué de "sang-froid" à Malte parce "qu'il était noir" », InfoMigrants, 20 mai 2019, <https://www.infomigrants.net/fr/post/16975/un-migrant-ivoirien-tue-de-sangfroid-a-malte-parce-qu'il-etais-noir>, consulté le 12 janvier 2022.
- [94] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.
- [95] R. PECORELLA, « Update 6 | Shots fired during Hal Far protest », op. cit.
- [96] Ibid.
- [97] Ibid.
- [98] C. MANGION, « Seven asylum seekers charged with Hal Far protest », MaltaToday, 26 février 2014, <https://www.maltatoday.com.mt/news/national/36549/seven-asylum-seekers-charged-with-hal-far-protest-20140226#YeG0Ny1zh0t>, consulté le 12 janvier 2022.
- [99] INFOMIGRANTS, « Émeutes et voitures brûlées dans un centre de migrants à Malte », InfoMigrants, 21 octobre 2019, <https://www.infomigrants.net/fr/post/20274/emeutes-et-voitures-brulees-dans-un-centre-de-migrants-a-malte>, consulté le 12 janvier 2022.
- [100] A.-D. LOUARN, « Reportage : à Malte, tous les migrants passent par la case prison », op. cit.
- [101] D. HUDSON, « How did the government, Opposition, agencies and unions react to Sunday's riot? », MaltaToday, 21 octobre 2019, https://www.maltatoday.com.mt/news/national/98148/how_did_the_government_Opposition_agencies_and_unions_react_to_Sundays_riot?#.YeG0ky1zh0v, consulté le 12 janvier 2022.
- [102] K. SANZONE, « MaltaToday Survey | After Hal Far riots, migration climbs to top of the agenda », MaltaToday, 11 novembre 2019, https://www.maltatoday.com.mt/news/data_and_surveys/98561/maltatoday_survey_after_hal_far_riots_migration_climbs_to_top_of_the_agenda#.YeG05C1zh0u, consulté le 12 janvier 2022.
- [103] K. SANZONE, « 107 migrants held over Hal Far riot », op. cit.
- [104] K. SANZONE, « MaltaToday Survey | After Hal Far riots, migration climbs to top of the agenda », op. cit.
- [105] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.
- [106] S. CARABOTT, « Number of officially homeless in Malta is 'not a reality' », Times of Malta, 6 octobre 2018, <https://timesofmalta.com/articles/view/number-of-officially-homeless-in-malta-is-not-a-reality.690850>, consulté le 10 février 2022.
- [107] J. DEBONO, « Birkirkara council's law on loitering to remove homeless 'nuisance' », MaltaToday, 1er avril 2019, https://www.maltatoday.com.mt/news/national/93999/birkirkara_councils_law_on_loitering_to_remove_homeless_nuisance#.YgU6iy1zh0s, consulté le 10 février 2022.
- [108] Ibid.
- [109] Ibid.
- [110] A.-D. LOUARN, « Malnutrition, vétusté et violences policières : le quotidien infernal des migrants du centre de Hal Far à Malte », op. cit.
- [111] Ibid.
- [112] K. ABELA, « Hal Far 'China House' migrants forced onto the streets », Times of Malta, 7 août 2019, <https://timesofmalta.com/articles/view/hal-far-china-house-migrants-forced-onto-the-streets.727372>, consulté le 10 février 2022.